

I C Ô N E

ÉDITORIAL

L'Épiphanie est la manifestation du Fils de Dieu au monde. « Voici qu'est arrivé le Souverain, le Seigneur ; dans sa main se trouve la dignité royale, la puissance et l'empire du monde » (Introït).

Cette manifestation de la divinité de Notre-Seigneur se fait progressivement : à sa naissance, par l'apparition des anges aux Bergers et de l'étoile aux Rois Mages ; lors de son Baptême au Jourdain par la voix du Père et l'apparition du Saint-Esprit ; puis aux noces de Cana par son premier miracle. Peu à peu, entrant dans sa vie publique, le Christ agit et parle en Dieu. Il est le Roi des cieux et il réclame la soumission des esprits et des cœurs.

Devant ce Roi du Ciel, la réaction des âmes est immédiate : l'amour ou la haine. C'est l'attitude des Mages et des Gentils s'ouvrant à la foi ou celle d'Hérode et des Juifs rejetant le Messie.

La foi conduit les Mages à reconnaître Dieu dans un homme, dans un pauvre enfant couché sur la paille. Et ils offrent des présents en harmonie avec la dignité du Christ. L'or, ils le livrent comme au grand Roi ; l'encens, qui sert dans les sacrifices divins, ils le présentent comme au seul Dieu ; la myrrhe, comme à celui qui doit mourir pour le salut des hommes ».

Hérode au contraire, préoccupé par ses intérêts, recherche l'enfant afin de le mettre à mort. Il en sera de même dans la suite. Les Juifs traiteront Jésus comme l'homme le plus criminel que la terre eut jamais porté et ils le crucifieront dans le temps où il donnait des preuves évidentes de sa divinité.

L'âme fidèle à la grâce finit par reconnaître le Messie, l'adorer et le servir. Au contraire, l'infèle commence par le mépriser, puis le renie pour enfin le crucifier.

L'exemple du peuple Juif est terrifiant. Pourquoi a-t-il cessé d'être le peuple de Dieu, sinon parce qu'il est devenu infidèle à force de mépriser ses grâces ? « Examinez-vous vous-mêmes pour voir si vous êtes dans la foi ; éprouvez-vous vous-mêmes. Ne reconnaissez-vous pas vous-mêmes que Jésus-Christ est en vous ? A moins, peut-être, que vous ne soyez réprouvés » (2 Cor. 13, 5).

Nous devrions trembler et craindre d'être privés comme les Juifs du don précieux de la foi. Cette Passion que souffre l'Église actuellement est certes une épreuve, mais n'est-elle pas aussi un châtiment ?

C'est la désolation dans le temple. Les églises sont vides, abandonnées. Il n'y a plus de prêtres, plus de fidèles, plus de pratique religieuse. Les paroles de Notre-Seigneur retentissent, terribles : « Quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? » (Lc 18, 8)

Déjà le 20 décembre 1966, dans une réponse au Cardinal Ottaviani, Préfet du Saint-Office, Mgr Lefebvre prédisait les conséquences du Concile Vatican II, conséquences dramatiques que nous constatons. Il en donnait les raisons : « Le mal actuel me paraît beaucoup plus grave que la négation ou mise en doute d'une vérité de

SOMMAIRE

Editorial	1
Bienheureuse Élisabeth de la Trinité	3
Vatican II et l'Église	5
Chronique	14
Calendrier liturgique	16

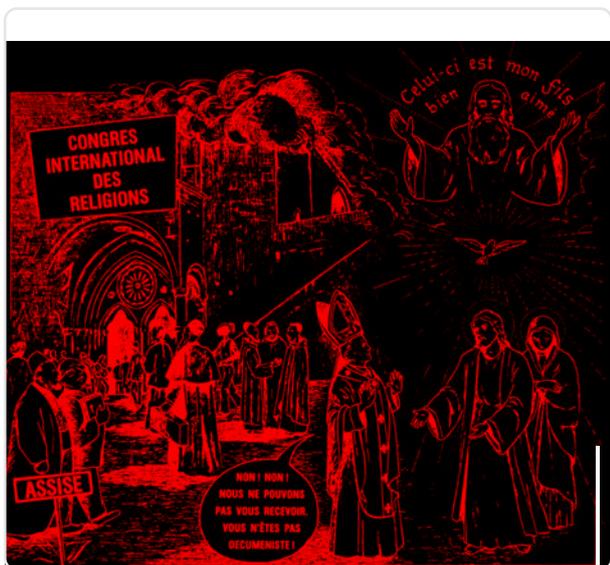


notre foi. Il se manifeste de nos jours par une confusion extrême des idées... mais il n'est autre que la continuation logique des hérésies et erreurs qui minent l'Église depuis les derniers siècles, spécialement depuis le libéralisme du dernier siècle qui s'est efforcé à tout prix de concilier l'Église et les idées qui ont abouti à la Révolution... Alors que le Concile s'apprêtait par les Commissions préparatoires à proclamer la vérité face à ces erreurs ... Cette préparation a été odieusement rejetée pour faire place à la plus grave tragédie qu'a jamais subie l'Église. Nous avons assisté au mariage de l'Église avec les idées libérales » (J'accuse le Concile, p 107).

Vingt ans plus tard, en 1986, Jean-Paul II convoquait toutes les religions pour prier ensemble à Assise. Ce fut une nouvelle étape de ce chaos, dénoncé à nouveau par Mgr Lefebvre : « C'est le premier article du Credo et le premier commandement du Décalogue qui sont bafoués publiquement par celui qui est assis sur le Siège de Pierre. Le scandale est incalculable dans les âmes des Catholiques. L'Église en est ébranlée dans ses fondements...

Si la foi dans l'Église, unique arche de salut, disparaît, c'est l'Église elle-même qui disparaît. Toute sa force, toute son activité surnaturelle a cet article de notre foi pour base...

Jean-Paul II va-t-il continuer à ruiner la foi catholique, publiquement, en particulier à Assise, avec le cortège des religions prévu dans les rues de la cité de saint François, et avec la répartition des religions dans les chapelles et la Basilique pour y exercer leur culte en faveur de la paix telle qu'elle est conçue à



L'APOSTASIE... ?



Dessins envoyés par Mgr Lefebvre à Jean-Paul II :
Très Saint-Père, veuillez méditer ces images, puisque vous êtes sourd aux appels angoissés que nous vous avons adressés filialement.

Daignez au moins ne pas manquer publiquement et gravement au premier commandement de Dieu ; le salut de votre âme est en jeu !"

l'O.N.U... » (Lettre de Mgr Lefebvre du 27 août 1986 à plusieurs Cardinaux).

Alors que Benoît XVI donnait quelques espoirs de rétablissement en libéralisant la Messe saint Pie V à tous les prêtres par le Motu Proprio de 2007, et en reconnaissant en 2009 la nullité de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X sacrés par Monseigneur Lefebvre, sa dernière déclaration du 1^{er} janvier 2011 nous fait malheureusement constater son attachement inébranlable à Vatican II.

À l'occasion de la prière de l'Angelus, le pape Benoît XVI a en effet annoncé son intention de réitérer la cérémonie interreligieuse d'Assise : « En octobre prochain, je me rendrai en pèlerinage dans la ville de saint François, en invitant à s'unir à ce chemin les frères chrétiens des différentes confessions, les représentants des traditions religieuses du monde et, idéalement, tous les hommes de bonne volonté, pour faire mémoire de ce geste historique voulu par mon Prédécesseur et renouveler solennellement l'engagement des croyants de chaque religion à

vivre sa propre foi religieuse comme un service pour la cause de la paix. »

Quelle abomination ! Les chrétiens des premiers siècles ont versé leur sang pour avoir refusé l'encens aux idoles. Après la réunion œcuménique de 1986, même la terre d'Assise a tremblé et l'autel de la basilique s'est fendu ! Que faudra-t-il donc pour briser l'indifférence de nos contemporains et arrêter ce scandale ? Quel contraste avec la foi des Mages.

Que faire ? À notre niveau, il faut prier. Aucun chrétien n'a le droit de se sentir étranger à ces graves questions de foi. Prions quotidiennement pour que cesse cette crise de l'Église ; prions pour que ce nouvel Assise n'arrive pas.

Mais nous devons aussi nous défier de notre tiédeur, de notre paresse spirituelle. Dieu nous accorde des dons supérieurs à ceux qu'il fit au peuple Juif : le trésor de la Sainte Messe, la vie sacramentelle, l'Eucharistie... Comment pouvons-nous vivre des semaines ou des mois sans recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, alors que ces trésors sont à notre porte. Sortons de notre torpeur ! Rappelons-nous la récompense des Mages et le châtement des Juifs.

Enfin, nous devons protéger notre foi ; non seulement nous défier de ceux qui prêchent Vatican II et la Nouvelle Messe, mais aussi rester vigilant face aux communautés *Ecclesia Dei*, communautés érigées sur la condamnation de Monseigneur Lefebvre en 1988. Certes Rome a concédé la célébration de l'ancienne liturgie à ces communautés, mais celles-ci doivent en contrepartie reconnaître la nouvelle messe comme un rite pleinement légitime et s'abstenir de toute critique à l'égard de Vatican II. Il leur faut en particulier accepter (ou du moins ne pas critiquer) la liberté religieuse et l'œcuménisme. Or comme dit l'adage : « Qui ne dit mot, consent ! »

D'aucuns voudraient minimiser la gravité de ces questions et les réduire à des querelles de chapelles. Mais rappelons-nous l'attitude des Mages. « Avertis en songe de ne point revenir vers Hérode, ils repartirent dans leur pays par un autre chemin. » Il ne s'agit pas ici d'une question de personnes, mais bien d'une question de foi. Et la foi est, avec la charité, le plus grand trésor que nous ayons ici-bas. Craignons de la perdre !

ABBÉ JEAN-YVES TRANCHET

LA BIENHEUREUSE ÉLISABETH DE LA TRINITÉ (1880-1906)



Une louange de gloire

Élisabeth de la Trinité – béatifiée en novembre 1984 – est généralement considérée comme l'une des grandes mystiques du XX^e siècle. Sa doctrine qui repose sur ces mots si simples : « cette intimité avec Dieu au-dedans, le beau soleil irradiant ma vie », a marqué toute une génération de prêtres et

de croyants. La profondeur de son influence actuelle n'est plus à démontrer.

Rappelons quelques éléments de sa vie et de son message spirituel. Élisabeth Catez qui prendra au Carmel le nom d'Élisabeth de la Trinité est née le 18 juillet 1880 au camp militaire d'Avord près de Bourges. Son père était officier. La famille Catez vint habiter Dijon quand Élisabeth avait deux ans.

Très tôt elle perd son père. Elle vivra aux côtés de sa mère et de sa jeune sœur, Très douée pour la musique, elle étudie au conservatoire de Dijon et y obtient à l'âge de treize ans le Premier prix de piano. D'un tempérament ardent (« un pur diable », dit-on d'elle), elle aime se retrouver avec ses

nombreux amis, voyager ; elle apprécie la beauté de la nature... mais aussi les toilettes élégantes. Les témoins attestent qu'elle semble beaucoup s'amuser au cours des soirées dansantes.

Mais ce n'est pas là que se trouve la véritable Élisabeth. Très tôt elle est profondément touchée par l'amour de Jésus sur la Croix et dans la sainte Eucharistie ; elle se sent mystérieusement envahie par une Présence d'Amour. Le soir de sa Première Communion, elle s'écriera : « Je n'ai pas faim. Dieu m'a nourrie ! »

Au plus profond de son cœur elle ne rêve que de se vouer totalement au Christ, comme ses écrits de jeunesse le montrent. « Partager » les joies et les peines du Seigneur : combien de fois le répète-t-elle ! « Je vous ai donné mon cœur, un cœur qui ne pense, qui ne vit que pour vous, un cœur qui vous aime à en mourir » (Journal 32).

Mais sa mère s'oppose à son entrée au Carmel. Il lui faut attendre l'âge de vingt-et-un ans pour être accueillie par ses sœurs de Dijon. Là, joyeusement, très fraternellement, priant, elle s'ouvre éperdument à la vie de la Trinité dans les âmes. Son nom est un programme : Élisabeth de la Trinité. Elle devient peu à peu « louange de gloire » (Laudem gloriae).

En 1904, elle compose sa prière : « Ô mon Dieu, Trinité que j'adore ». Elle y exprime un don de soi total, absolu : « Je me livre à vous comme une proie ». Elle supplie le Christ : « Je vous demande de me revêtir de vous-même, d'identifier mon âme à tous les mouvements de votre âme (...) de vous substituer à moi, afin que ma vie ne soit qu'un rayonnement de Votre Vie ». Et pour cela, elle s'adresse à l'Esprit du Père : « Ô Feu consumant, Esprit d'amour, survenez en moi, afin qu'il se fasse en mon âme comme une incarnation du Verbe, que je Lui sois une humanité de surcroît en laquelle Il renouvelle tout son Mystère » (N.I. 15)

A l'âge de vingt-six ans, après cinq ans de vie religieuse, elle est déjà toute proche de

la mort. Atteinte de la maladie d'Addison, alors incurable, elle connaît une longue agonie de neuf mois. Au milieu de terribles souffrances physiques (elle avouera parfois ses angoisses), elle développe toute une mystique de la souffrance. Elle est heureuse de pouvoir partager les souffrances du Christ rédempteur. « Tu crains, écrit-elle à sa mère, que je sois une victime désignée pour souffrir (...) Je t'en supplie, ne t'en attriste pas, ce serait si beau ; je ne m'en sens pas digne : pense donc, avoir part aux souffrances de mon Epoux crucifié, et aller avec Lui à ma passion pour être rédemptrice avec Lui... » (L 300).

Un mois avant sa mort, elle confie à une jeune amie : « Avant de mourir, je rêve d'être transformée en Jésus crucifié et cela me donne tant de force dans la souffrance (...) Nous ne devrions pas avoir d'autre idéal sinon de nous conformer à ce Modèle divin ; alors, quelle ardeur nous porterait au sacrifice, au mépris de nous-mêmes, si nous avions toujours les yeux du cœur orientés vers Lui » (L 324).

A une autre amie elle laisse ce « testament de son âme » : A la lumière de l'éternité, l'âme voit les choses au vrai point ; oh ! comme tout ce qui n'a pas été fait pour Dieu et avec Dieu est vide ! Je vous en prie, oh, marquez tout avec le sceau de l'amour ! Il n'y a que cela qui demeure. Que la vie est quelque chose de sérieux : chaque minute nous est donnée pour nous enraciner plus en Dieu, selon l'expression de saint Paul, pour que la ressemblance avec notre divin Modèle soit plus frappante, l'union plus intime. Mais pour réaliser ce plan qui est celui de Dieu Lui-même, voici le secret : s'oublier, se quitter, ne pas tenir compte de soi, regarder le Maître, ne regarder que Lui (...) Je vous laisse ma foi en la présence de Dieu, du Dieu tout Amour habitant en nos âmes. Je vous le confie : c'est cette intimité avec Lui « au-dedans » qui a été le beau soleil irradiant ma vie, en faisant déjà comme un ciel anticipé ; c'est ce qui me soutient aujourd'hui dans la souffrance. Je n'ai

suite page 13

VATICAN II ET L'ÉGLISE

Le résultat le plus visible de Vatican II dans l'Église, 40 ans après, est assez bien rendu par cette image de Paul Claudel : « Si le sel vient à s'affadir, avec quoi salera-t-on ? Avec du sucre... ». Le sel c'est la sagesse. Le sucre, c'est l'amour et l'unité à tout prix, même au prix de la vérité. Et c'est hélas trop souvent ce que nous constatons aujourd'hui dans la sainte Église : la nouvelle ecclésiologie correspond à une conception œcuméniste de l'Église, et cette conception œcuméniste est celle où l'on veut l'amour et l'unité, au détriment de la vérité. L'objet de cette conférence est d'abord d'essayer de répondre à une seule question, question doctrinale : comment et pourquoi en est-on arrivé à cette nouvelle conception œcuméniste de l'Église ? Et donc : que signifie la nouvelle ecclésiologie, quelle est la définition de l'Église qui se trouve dans les textes du concile Vatican II, compris à la lumière de leur interprétation authentique ? Notre conférence sera donc très précisément centrée sur les textes de Vatican II : il n'y sera question ni des attitudes personnelles, ni des intentions, variables à l'infini... ni des discussions doctrinales qui ont actuellement lieu entre la Fraternité Saint-Pie X et le saint-Siège.

PLAN DE CETTE CONFÉRENCE

I. Quelques rappels de l'ecclésiologie traditionnelle. Origine, nature et mission de l'Église principalement d'après le *Catéchisme de saint Pie X*, qui fait la synthèse des enseignements du concile Vatican I.

L'Église a été fondée par Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme comme l'unique société surnaturelle à laquelle il est nécessaire d'appartenir pour être sauvé.

II. Les principaux points de la nouvelle ecclésiologie dans les textes autorisés (ceux du Concile et ceux du magistère subséquent). Origine, nature et mission de l'Église, principalement d'après la constitution dogmatique *Lumen gentium* sur l'Église.

L'Église est un Mystère ; l'Église est le Peuple de Dieu ; l'Église est un Sacrement.

III. Nous tâcherons de comparer et de comprendre.

I. L'ECCLÉSIOLOGIE TRADITIONNELLE

Origine de l'Église

L'Église a été fondée par le Verbe Incarné en personne lorsque, après sa résurrection, il confia son pouvoir suprême de pasteur à saint Pierre et à tous ses successeurs. C'est l'enseignement donné par saint Pie X, dans

le Motu proprio *Sacrorum antistitum* ou Serment anti-moderniste (1910), au n° 3.

Nature de l'Église

L'Église catholique est donc une **société monarchique**, ayant pour unique chef

suprême le successeur de l'apôtre saint Pierre et pour chefs subordonnés les évêques successeurs des autres apôtres. L'Église est : « La société visible de tous les baptisés qui vivent sur terre, qui professent la même foi et la même loi de Jésus-Christ, participent aux mêmes sacrements et obéissent aux pasteurs légitimes, principalement au pontife romain » (Catéchisme de saint Pie X). Cette définition du Catéchisme signifie que l'Église consiste essentiellement dans : un lien de dépendance et de subordination entre ceux qui sont gouvernés et ceux qui gouvernent, c'est-à-dire entre les fidèles et les pasteurs, le gouvernement de l'autorité des pasteurs étant ce qui constitue l'ordre social et coordonne entre elles les actions des fidèles. Et le but de ce gouvernement est double. Premier but : il y a d'abord la transmission de la foi ; l'Église est à cet égard une société dont les membres ne sont pas égaux, puisqu'on va distinguer entre les membres de l'Église enseignante et les membres de l'Église enseignée. Deuxième but : il y a ensuite la transmission de la sainteté et donc l'administration des sacrements ; l'Église est à cet égard encore une société hiérarchique dont les membres sont inégaux, puisqu'on va distinguer entre d'une part les clercs qui possèdent le pouvoir d'ordre pour donner les sacrements et d'autre part les laïcs qui ont simplement le caractère du baptême et celui de la confirmation, moyennant lesquels ils peuvent seulement recevoir les sacrements et participer au culte sous la direction des clercs.

Mission de l'Église

Remarquons surtout que l'Église est ainsi l'unique moyen nécessaire et suffisant, pour obtenir le salut. L'Allocution *Singulari quadam* du Pape Pie IX, 9 décembre 1854 l'atteste clairement : « Il faut tenir de foi, donc, que personne ne peut être sauvé en dehors de l'Église romaine apostolique, qu'elle est l'unique arche de salut ; celui qui n'y sera pas entré périra par le déluge ».

L'Église est **nécessaire et suffisante**, puisque la sainteté ne peut pas être acquise sans la grâce des sacrements de l'Église et que la réception des sacrements de l'Église suppose à son tour l'adhésion aux dogmes que prêche le magistère de l'Église, ainsi que l'obéissance aux lois proposées par le gouvernement de l'Église. L'Église est **l'unique vraie société** religieuse, c'est-à-dire celle où l'on est assuré d'obtenir la grâce du salut. Les autres sociétés religieuses ne sont pas des moyens de salut et constituent même en tant que telles un obstacle au salut. Ceci reste toujours vrai même si, comme le rappelle Pie XII en 1943 dans *Mystici corporis*, Dieu peut donner des grâces actuelles aux personnes qui sont en dehors de l'Église et qui font partie de ces sociétés religieuses. L'Église n'est qu'un **moyen**, puisque la profession de foi, la réception des sacrements, et l'obéissance aux pasteurs sont les seuls éléments qui définissent cette appartenance à la vie sociale de l'Église, et ce sont des éléments qui peuvent demeurer même si le salut est compromis lorsque la vie de la grâce est détruite par l'obstacle du péché. Les pécheurs font partie de l'Église. L'Église est donc une société qui ne fait que donner accès au salut, mais elle ne s'identifie pas purement et simplement avec le salut, le salut n'ayant lieu que dans la communion mystique des saints, commencée ici-bas, et achevée dans l'au-delà avec l'acte de la persévérance finale. Cette communion mystique est d'ailleurs clairement distinguée de l'Église par le catéchisme de saint Pie X, puisqu'elle est mentionnée pour elle-même au § 5 du chapitre X.

Synthèse

Et finalement, nous trouvons là l'idée d'un mystère unique qui se décompose en deux éléments foncièrement distincts même s'ils restent concrètement inséparables, la société visible de l'Église et la communion des saints. Ce mystère avec les deux aspects qu'il implique et dont l'un précède l'autre, est

celui qui fait l'objet d'un seul et même article de notre Credo, le 9e article : « Je crois à la sainte Église catholique et à la communion des saints ». Et nous disons précisément : « je crois » d'abord « à la sainte Église catholique » avant de croire ensuite « à la communion des saints ». Cette vie sociale qui définit l'Église militante, avec ce rapport de dépendance des fidèles vis-à-vis des pasteurs n'est pas une fin en soi. La vie sociale

de l'Église militante est un moyen qui donne accès à une autre vie, qui est la vie mystique de la communion des saints. Nous allons voir comment les modernistes renversent cet ordre : alors que l'Église société est avant la communion des saints, comme le moyen est avant le but, ils vont dire que la communion est avant la hiérarchie, comme la réalité profonde mais cachée est avant le signe (ou le sacrement) qui ne fait que l'exprimer.

II. LA NOUVELLE ECCLÉSIOLOGIE

Origine de l'Église

Elle est énoncée dans le chapitre I de la constitution dogmatique *Lumen gentium* intitulé « Le Mystère de l'Église ». Le n° 4 parle de l'action du Saint-Esprit dans l'Église. C'est ici que se trouve la lacune la plus grave, et sans doute aussi l'indice qui dévoile le mieux le sens caché de ce chapitre I. On passe tout de suite de l'œuvre rédemptrice (évoquée aux n° 1-3 et mal définie) du Christ à l'action mystique du Saint-Esprit dans l'Église, sans avoir évoqué la fondation s'une société visible et hiérarchique par le Christ en tant qu'homme. Ce texte finalement adopté en 1964 laisse entendre que l'action du Christ se continue directement par l'action de l'Esprit, sans requérir l'intermédiaire d'une vie commune en société, sans faire intervenir la prédication et le gouvernement des pasteurs et l'administration des sacrements. La fin de ce numéro évoque de façon très discrète l'existence d'une hiérarchie, mais il la présente comme un fruit et une conséquence qui découle de cette action de l'Esprit : il semble que l'Église existe déjà comme une communion mystique et qu'ensuite le Saint-Esprit lui donne la hiérarchie, comme on ajoute l'accessoire au principal. L'unité mystique de l'Église précède le don de la hiérarchie visible. Les numéros 5 à 7 confirment cette signification. Le n° 5 évoque la fondation

de l'Église par le Christ sans faire aucune allusion à l'institution formelle d'une hiérarchie visible : il n'est pas question une seule fois du primat de saint Pierre. Le numéro 7 parle de l'Église corps mystique du Christ comme d'une communion spirituelle, où tous et chacun sont reliés à leur chef grâce à l'Esprit. Il est seulement fait allusion à des ministères, grâce auxquels nous nous rendons de mutuels services pour le salut. Là encore, aucune mention n'est faite d'un lien de dépendance hiérarchique.

Nature de l'Église

Elle est énoncée dans le chapitre 2 de la constitution dogmatique *Lumen gentium* intitulé « Le Peuple de Dieu ».

I. Au chapitre 2 de la constitution *Lumen gentium*, on trouve au n° 9 cette définition descriptive de l'Église Peuple de Dieu : l'Église est le Peuple de Dieu c'est-à-dire l'ensemble des fils de Dieu, conscients dans l'Esprit de leur liberté et de leur dignité, qui exercent le précepte de l'amour mutuel, à l'exemple de leur chef mystique et glorieux, afin d'établir et de propager de plus en plus le règne de Dieu sur cette terre, dont l'aboutissement sera la parfaite liberté des fils de Dieu dans la gloire. Cette définition ne mentionne pas la distinction qui existe entre ceux qui dirigent et ceux qui

sont dirigés, et ne parle pas d'une hiérarchie ayant autorité sur les fidèles. Il semble donc bien que : le Peuple de Dieu n'est pas une société ; le Peuple de Dieu est une communion, c'est à dire une assemblée d'égaux.



II. Aux numéros 10-11 : la doctrine du sacerdoce commun implique un nouveau rapport clercs-laïcs.

◆ Le texte affirme que « le Christ a fait du peuple nouveau un royaume et des prêtres pour son Dieu et Père. Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint ». On ne nie pas l'existence du sacerdoce hiérarchique des ministres ayant reçu le sacrement de l'Ordre, mais on affirme que l'un et l'autre participent de l'unique sacerdoce du Christ et que le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun.

◆ Les commentaires autorisés de ce texte insistent sur cette interdépendance. Jean-Paul II dit : « Par le sacerdoce ministériel, les prêtres ont reçu du Christ, par l'Esprit, un don spécifique, afin de pouvoir aider le peuple de Dieu à exercer fidèlement et pleinement le sacerdoce commun qui lui est conféré » (Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* du 25 mars 1992, § 17). Dans ce but le prêtre est exhorté à « croître dans la conscience de la profonde communion qui le relie au peuple de Dieu » ; « susciter et développer la coresponsabilité dans une même et unique mission de salut en valorisant avec

empressement et de bon cœur tous les charismes et les fonctions que l'Esprit répartit aux croyants pour la construction de l'Église » (Exhortation apostolique post-synodale *Pastores dabo vobis* du 25 mars 1992, § 74). Le Catéchisme de l'Église Catholique publié en 1992 entérine cet enseignement : « Toute l'Église est un peuple sacerdotal. Grâce au baptême, tous les fidèles participent au sacerdoce du Christ. Cette participation s'appelle sacerdoce commun des fidèles. Sur sa base et à son service existe une autre participation à la mission du Christ ; celle du ministère conféré par le sacrement de l'Ordre, dont la tâche est de servir au nom et en la personne du Christ-Tête, au milieu de la communauté ».

◆ Synthèse de ces enseignements de ces n^{os} 10 et 11 de *Lumen gentium* : l'idée qui découle de tout cela est que l'Église est d'abord et avant tout la communion, ou le rassemblement des baptisés qui sont tous égaux en tant que tels ; et que les fonctions du sacerdoce ministériel émanent seulement de cette communion comme autant d'expressions particulières du sacerdoce commun, et sont au service de ce sacerdoce des baptisés.

LAÏCS, DIACRES ET PRÊTRES
CORESPONSABLES DANS L'ÉGLISE



III. Au numéro 12 : la doctrine du « sens commun de la foi » implique un nouveau rapport Église enseignante – Église enseignée.

◆ Le texte dit que « le peuple saint de Dieu participe aussi de la fonction prophétique

du Christ ; la collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint, ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste par le moyen du sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs elle apporte aux vérités concernant la foi et les moeurs un consentement universel. Grâce en effet à ce sens de la foi qui est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité, et sous la conduite du magistère sacré, qui permet, si on obéit fidèlement, de recevoir non plus une parole humaine, mais véritablement la parole de Dieu ».



◆ Le cardinal Ratzinger a donné au nom du Saint-Siège un Commentaire officiel de ce texte. « La vérité de la foi n'est pas donnée à l'individu isolé (pape ou évêque) mais par elle Dieu a voulu donner naissance à une histoire et à une communauté. La vérité réside dans le sujet communautaire du Peuple de Dieu, dans l'Église » ; « Le développement du dogme des 150 dernières années est une démonstration très claire de cette relation complexe : les dogmes de 1854, 1870 et 1950 furent possibles parce que le sens de la foi les ayant repris, magistère et théologie furent conduits par lui et ont lentement cherché à l'atteindre » (Cardinal Joseph Ratzinger, *L'Osservatore romano*, édition hebdomadaire, 10 juillet 1990).

A la différence de ce qui se passe dans le protestantisme ou dans le modernisme de Loisy, le magistère est une institution divine, et lui seul est assisté par Dieu pour trouver la formule. Et il s'exerce comme tel avec une autorité qui pourra être contraignante. Mais à la différence de la doctrine catholique traditionnelle, ce magistère n'a pas pour objet de transmettre la révélation telle que les apôtres l'ont reçue de la bouche même du Christ ; ce magistère a pour objet de prolonger une expérience faite sous l'impulsion de l'Esprit.

IV. Synthèse de ces quatre numéros 9-12 du chapitre 2 de *Lumen gentium* : L'Église n'est plus une société, c'est-à-dire une assemblée où l'on distingue entre les fidèles et les pasteurs. L'Église est une communion, c'est-à-dire une assemblée d'égaux. La distinction entre les ministres de la hiérarchie et les fidèles baptisés existe, mais ce n'est plus l'élément constitutif et essentiel qui définit l'Église ; c'est un élément accessoire et surajouté, qui est au service du sacerdoce commun et du sens de la foi du Peuple de Dieu. Les enseignements du décret *Apostolicam actuositatem* sur l'apostolat des laïcs exprime de manière synthétique cette nouvelle conception de l'Église. Au n° 2 : « On appelle apostolat toute activité du Corps mystique qui tend vers ce but : l'Église l'exerce **par tous ses membres**, toutefois de diverses manières. [...] **Mais les laïcs rendus participants de la charge sacer-**



dotale, prophétique et royale du Christ assument, dans l'Église et dans le monde, leur part dans ce qui est la mission du peuple de Dieu tout entier ». Au n° 3 : « Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la confirmation par la puissance du Saint-Esprit, **c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat** ». cette dernière affirmation est littéralement fautive : s'il est vrai que les laïcs peuvent exercer un certain apostolat au sens large et non juridique (en témoignant de leur foi), ils en reçoivent la possibilité de la hiérarchie de l'Église (de leur évêque ou de leur curé) et non immédiatement du Christ.

Mission de l'Église

Le n° 1 (au tout début du chapitre 1) et le n° 9 (au tout début du chapitre 2) de la constitution dogmatique *Lumen gentium*, où

l'Église est désignée comme un Sacrement et un Peuple messianique. Le début du n° 9 dit que la communauté spirituelle du peuple de Dieu est entre les mains du Christ « l'instrument de la rédemption de tous les hommes ». Et la fin de ce même numéro 9 indique en quoi consiste le rôle messianique du Peuple de Dieu : « L'ensemble de ceux qui regardent avec la foi vers Jésus auteur du salut, principe d'unité et de paix, Dieu les a appelés, il en a fait l'Église, **pour qu'elle soit, aux yeux de tous et de chacun, le sacrement visible de cette unité salutaire** ». « Messianique » est synonyme de « sacramentel », et cela veut dire que le Peuple de Dieu est signe et instrument de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain. Ce Peuple a tout entier pour fonction de mettre en relation le monde avec Dieu, en donnant au monde le témoignage de sa propre vie ecclésiale, qui est une vie d'union spirituelle à Dieu. Cette médiation sacramentelle établit une prise de conscience et elle pose ainsi la condition requise pour que l'humanité s'unifie.

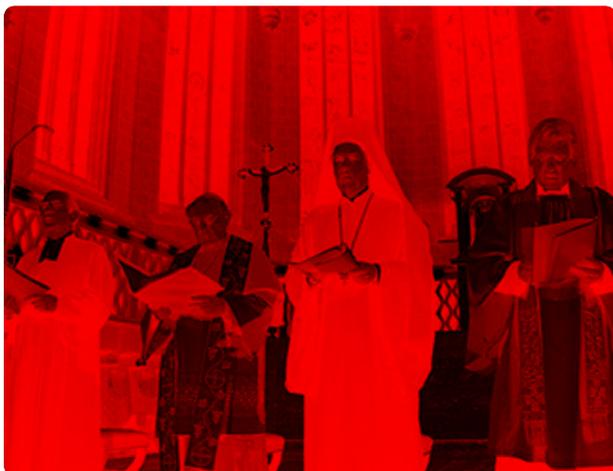
III. COMPARAISON

Si l'on veut comparer ces deux ecclésiologie il suffit, après ce que nous venons d'exposer, de comparer deux expressions, l'une du pape Pie XII, l'autre de la constitution dogmatique *Lumen gentium*. Pie XII disait dans l'Encyclique *Mystici corporis* que le Corps mystique du Christ ici-bas est identique à l'Église catholique romaine (§13 et § 90). *Lumen gentium* dit au n° 8 que cette Église du Christ, comme société constituée et organisée en ce monde, subsiste dans l'Église catholique ». C'est le préfet de la Sacrée congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ratzinger, qui fit lui-même le rapprochement entre ces deux expressions, lorsqu'en 2000, dans une conférence

officielle, dont le but était d'indiquer la véritable signification du texte de *Lumen gentium*, il dit : « Par cette expression [du *subsistit in*], le Concile se différencie de la formule de Pie XII, qui avait dit dans son encyclique *Mystici corporis* : l'Église catholique "est" (*est*, en latin) l'unique corps mystique du Christ. **Dans la différence entre *subsistit* et *est* se cache tout le problème œcuménique** ».

L'Église du Christ identique à l'Église catholique est l'unique moyen de salut, parce qu'elle est la société dont les chefs sont les uniques représentants attitrés et légitimes du Christ, successeurs des

apôtres et de saint Pierre. L'Église catholique est la seule à être apostolique. On ne peut pas se satisfaire de la conception jusque là protestante de l'œcuménisme. L'Église du Christ qui subsiste dans la structure du catholicisme est le sacrement ou le signe de l'union à Dieu, parce qu'elle est d'abord une communion fraternelle, qui symbolise à l'avance l'unité à laquelle doit tendre le genre humain. Ce symbole se trouve en plénitude dans le catholicisme, parce que c'est dans l'Église catholique que la communion possède la valeur de signification la plus complète. Mais les autres religions possèdent aussi une certaine valeur de signification, au moins en partie. Ce sont d'abord les religions chrétiennes non catholiques, les sectes schismatiques et hérétiques, orthodoxes, angli-



canes et protestantes : le décret *Unitatis redintegratio* (n° 3) affirme qu'elles ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut et que l'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique. Quant aux religions non chrétiennes, le décret *Nostra aetate* (n° 2) affirme que « ces religions apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tout homme ».



On comprend alors facilement ce que veut dire le futur Benoît XVI : on ne peut pas parler d'œcuménisme à moins de reconnaître une existence religieuse valide aux organisations qui interviennent dans le cadre de cette démarche et donc aussi à moins de redéfinir la notion d'Église. Car le seul moyen de reconnaître une existence religieuse valide aux différentes religions chrétiennes non catholiques et non chrétiennes est de postuler que la religion vaut dans la mesure où elle signifie, dans la mesure où elle constitue un témoignage. C'est donc bel et bien le problème œcuménique qui explique le changement d'expression, puisque ce changement d'expression équivaut en l'occurrence à un changement de définition : l'Église du Christ qui est l'Église catholique agit comme une société à laquelle il faut appartenir pour être sauvé ; tandis que l'Église du Christ qui subsiste dans l'Église catholique agit d'abord comme l'expression la plus complète d'un témoignage, mais non la seule. « Des témoignages du lien intime qui existe entre le rapport avec Dieu et l'éthique de l'amour sont visibles dans toutes les grandes traditions religieuses » (Benoît XVI, Lettre pour le 20^e anniversaire de la rencontre interreligieuse de Prière pour la Paix à Assise, le 2 septembre 2006 » dans DC n° 2366, p. 886-888).

CONCLUSION

D'après les données du Catéchisme traditionnel, l'Église se définit comme une société monarchique, où l'on distingue d'une part les clercs et les laïcs, d'autre part la hiérarchie enseignante et les simples fidèles enseignés. Les clercs ont autorité pour diriger le culte et transmettre la sainteté, la hiérarchie enseignante a autorité pour transmettre la révélation et faire œuvre de tradition.

Le chapitre II de la constitution *Lumen gentium* redéfinit l'Église comme le Peuple de Dieu, et comme une communion, c'est-à-dire comme l'assemblée des baptisés qui sont tous égaux parce qu'ils possèdent tous le même sacerdoce commun et le même sens de la foi. La hiérarchie n'intervient plus que comme un service. Par le sacerdoce ministériel les clercs président au culte et y rendent possible l'exercice du sacerdoce commun. Par le magistère sacré, la hiérarchie élabore et impose à la communauté la formule qui exprime ce que le

Peuple vit et ressent par le sens de la foi : c'est la nouvelle tradition vivante.

Cette nouvelle définition de l'Église s'explique en raison d'une volonté œcuménique : elle équivaut à une protestantisation de l'Église. Il semble bien que dans tout cet enseignement de la nouvelle ecclésiologie de Vatican II, l'Église soit confondue avec la communion des saints, où tous sont égaux. Et cette confusion est doublée d'une inversion puisque la communion précède et suscite le ministère, lequel est requis pour assurer sa cohésion et sa permanence spatio-temporelle. On retrouve là l'idée protestante de l'Église, mais avec un perfectionnement qui faisait défaut à l'ecclésiologie réformée puisque le ministère de la hiérarchie évite cet éclatement de la communion que l'on observe chez les protestants.

ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE



pas peur de ma faiblesse, c'est elle qui me donne confiance, car le Fort est en moi et sa vertu est toute-puissante ; elle opère, dit l'apôtre, au-delà de ce que nous pouvons espérer ! » (L 333). Toute Élisabeth de la Trinité est là !

Dans les derniers temps, totalement épuisée, elle s'écriera après une violente crise : « Ô Amour ! Tu sais si je t'aime... Epuise toute ma substance pour ta gloire ; qu'elle se distille goutte à goutte pour ton Église ». Ses dernières paroles intelligibles furent : « Je vais à la lumière, à l'Amour, à la Vie ». Elle meurt à l'aube du 9 novembre 1906.

Elle avait ainsi défini sa mission après sa mort : « Il me semble qu'au ciel, ma mission sera d'attirer les âmes, en les aidant à sortir d'elles-mêmes pour adhérer à Dieu par un mouvement tout simple et tout amoureux, et de les garder dans ce grand silence du dedans qui permet à Dieu de s'imprimer en elles, de les transformer en Lui ».

Regardez Élisabeth de la Trinité, c'est contempler le Christ ; lui ouvrir son cœur, c'est accueillir le Christ auquel elle ne cesse de nous conduire avec bonheur.

DANIEL PANNIER



PRIÈRE

de

Sœur Élisabeth de la Trinité

Ô mon Dieu, Trinité que j'adore,
aidez-moi à m'oublier entièrement
pour m'établir en vous, immobile et paisible
comme si déjà mon âme était dans l'éternité !
Que rien ne puisse troubler ma paix ni me faire sortir de Vous,
ô mon Immuable, mais que chaque minute m'emporte
plus loin dans la profondeur de votre Mystère !
Pacifiez mon âme, faites-en votre ciel,
votre demeure aimée et le lieu de votre repos ;
que je ne vous y laisse jamais seul,
mais que je sois là toute entière,
toute éveillée en ma foi, toute adorante,
toute livrée à votre action créatrice.

Ô mon Christ aimé, crucifié par amour,
je voudrais être une épouse pour votre cœur ;
je voudrais vous couvrir de gloire,
je voudrais vous aimer... jusqu'à en mourir !
Mais je sens mon impuissance et
Vous demandez de me revêtir de Vous-même,
d'identifier mon âme à tous les mouvements de votre Âme ;
de me submerger, de m'envahir, de Vous substituer à moi,
afin que ma vie ne soit qu'un rayonnement de votre Vie.
Venez en moi comme Adorateur,
comme Réparateur et comme Sauveur.

Ô Verbe éternel, parole de Dieu,
je veux passer ma vie à Vous écouter,
je veux me faire tout enseignable afin d'apprendre tout de Vous ;
puis, à travers toutes les nuits, tous les vides,
toutes les impuissances, je veux vous fixer toujours et
demeurer sous votre grande lumière.
Ô mon Astre aimé, fascinez-moi pour que je ne puisse
plus sortir de votre rayonnement.

Ô Feu consumant, Esprit d'amour,
survenez en moi afin qu'il se fasse en mon âme
comme une incarnation du Verbe ;
que je Lui sois une humanité de surcroît,
en laquelle il renouvelle tout son mystère.
Ô Père, penchez-Vous vers votre pauvre petite créature,
ne voyez en elle que le Bien-aimé en lequel
Vous avez mis toutes vos complaisances.

Ô mes Trois, mon Tout, ma Béatitude,
Solitude infinie, Immensité où je me perds,
je me livre à Vous comme une proie ;
ensevelissez-vous en moi,
pour que je m'ensevelisse en Vous, en attendant
d'aller contempler en votre lumière l'abîme de vos grandeurs.
Ainsi soit-il.

CHRONIQUE



SAMEDI 27 JUIN, REMISE DES PRIX DU CATÉCHISME

Le pèlerinage paroissial

Le 2 mai, une soixantaine de pèlerins, avec en tête les enfants de la Croisade Eucharistique encadrés par les Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X, se sont rendus à pied, de Diou à la basilique Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun. Les sept kilomètres de marche dans la campagne berrichonne furent propices à la prière et à la méditation. Grâce à l'accueil des Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, nous avons pu réciter le chapelet dans la basilique.



Les conférences

Cette année, quatre conférenciers se sont succédé à Bourges, le Général Legrier nous instruisant sur la guerre juste et la guerre injuste ; M. Destouches sur l'Europe. M. l'abbé Gleize, professeur d'ecclésiologie au séminaire d'Écône, traita de la question combien importante, mais délicate de Vatican II et l'Église, deux ecclésiologies contradictoires. Ce fut l'occasion d'inviter les prêtres du diocèse à discuter sur ce thème. Enfin, M. Pannier fit un magnifique panégyrique de Sœur Élisabeth de la Trinité, née tout près de Bourges, au camp d'Avord.

CARNET PAROISSIAL 2010

Baptêmes

9 mai : Marie-Espérance Guerbet



2 octobre : Soline Fabin



Communions

6 juin - Benoît Leger

6 juin - Thomas Guerbet

Fiançailles

4 sept. - Sébastien Doudet
& Sophie Martin

30 oct. - Benoît Meyer
& Françoise Mounier

Mariages



26 JUIN - FRANÇOIS DUSSOUBS
ET CLAIRE ALLAIS

14 AOÛT



11 SEPTEMBRE - EMMANUEL D'OGNY
ET MAIXENCE DESANLIS



9 OCTOBRE - RÉMI LAROCHE
ET CAMILLE CARRIÈRE

30 DÉCEMBRE

La procession du 15 août

Cette année, la Chapelle d'Angillon inaugura la procession en l'honneur de Marie, selon le vœu de Louis XIII. Ce fut une très bonne initiative récompensée par une affluence plus que nombreuse.



La fête de saint Jacques de Saxeau

Que d'enseignements dans cette vie de notre saint patron. Modèle de soldat, de religieux, d'ermitte, pratiquant l'ascèse et la charité. Il fut toujours attentif à faire la volonté de Dieu. En son honneur, après la traditionnelle procession aux flambeaux, le Comte d'Ogny nous reçut très gentiment dans la salle des gardes du château.

La récollection de l'Avent

Comme nous y invite l'Église au début de l'Avent, le RP Marziac, est venu nous « réveiller » de notre torpeur et prêcha aux adultes une petite récollection le dimanche 28 novembre. À cette occasion, les sœurs de la Fraternité ont aussi ranimé l'ardeur des enfants de la Croisade Eucharistique. Soyons fervents et conquérants ! À quand notre prochaine retraite selon les exercices de saint Ignace ?



Le chapelet des familles

Désormais le chapelet sera récité à la chapelle chaque premier dimanche du mois à 9h30, avant la Messe, pour la propagation de la foi dans le Berry, aux intentions des paroissiens, vivants et défunts, et tout particulièrement pour les familles chrétiennes.

À ARÇAY : Catéchisme à 16h00 et messe à 17h40

Samedi 15 janvier
Samedi 29 janvier
Samedi 12 février

Samedi 12 mars
Samedi 26 mars

Dimanche 13 mars

RÉCOLLECTION DE CARÊME

10h00 Messe à La Chapelle d'Angillon
12h30 Repas (tiré du sac)
13h00 Croisade Eucharistique (enfants)
15h00 Conférence spirituelle (adultes)
16h00 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement

CONFÉRENCES À BOURGES

au Prieuré Saint-Martin, Impasse Sain-Martin

Vendredi 21 janvier à 20h30

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE : DE L'APPAUVRISSMENT À LA MANIPULATION

par M. l'abbé Philippe Bourrat
Directeur de l'Enseignement pour le District de France

Vendredi 18 février à 20h30

DU GRÉGORIEN À LA POLYPHONIE

par M. Jean-François Sciau – *Agrégé de musique*

Calendrier liturgique

JANVIER

Samedi 1 Octave de la Nativité de N.S.
(1^{er} samedi du mois)
Dimanche 2 Fête du Saint Nom de Jésus
Jeudi 6 Épiphanie de Notre-Seigneur
Vendredi 7 De la férie (1^{er} vendredi du mois)
Dimanche 9 I^{er} Dimanche après l'Épiphanie,
Fête de la Sainte Famille (Solennité
de l'Épiphanie)
Jeudi 13 Commémoration du Baptême de N.S.
Dimanche 16 II^e Dimanche après l'Épiphanie
Dimanche 23 III^e Dimanche après l'Épiphanie
Dimanche 30 IV^e Dimanche après l'Épiphanie

FÉVRIER

Mercredi 2 Présentation de Jésus et
Purification de la T. S. Vierge
Vendredi 4 Saint André Corsini
(1^{er} vendredi du mois)
Samedi 5 Sainte Agathe (1^{er} samedi du mois)
Dimanche 6 V^e Dimanche après l'Épiphanie
(Solennité de la Purification)
Dimanche 13 VI^e Dimanche après l'Épiphanie
Dimanche 20 Dimanche de la Septuagésime
Mardi 22 La Chaire de saint Pierre
Jeudi 24 Saint Mathias
Dimanche 27 Dimanche de la Sexagésime

MARS

Vendredi 4 Saint Casimir (1^{er} vendredi du mois)
Samedi 5 De la sainte Vierge (1^{er} samedi du mois)
Dimanche 6 Dimanche de la Quinquagésime
Mercredi 9 Mercredi des Cendres (**jeûne et
abstinence**)
Dimanche 13 I^{er} Dimanche de Carême
Mercredi 17 Quatre-temps
Vendredi 19 Quatre-temps
Vendredi 19 Fête de saint Joseph
Dimanche 20 II^e Dimanche de Carême
Vendredi 25 Annonciation de la T. S. Vierge
(anniversaire du rappel à Dieu
de Mgr Lefebvre, le Lundi saint,
25 mars 1991)
Dimanche 27 III^e Dimanche de Carême

L'**abstinence** de viande doit être observée chaque
vendredi de l'année, et tout spécialement les jours
de jeûne.

Le **jeûne** doit être observé le mercredi des Cendres
et le Vendredi Saint.

Selon la tradition multi-séculaire, les fidèles sont
vivement encouragés à observer le jeûne et l'absti-
nence les vendredis de Carême, ainsi que les mer-
credis, vendredis et samedis des Quatre-Temps.

PAROISSE DÉSSERVIE PAR L'ABBÉ JEAN-YVES TRANCHET

École Saint-Michel - 5 rue du Château - 36250 NIHERNE

02 54 29 84 37 ou 02 54 29 89 48